

COMMUNICATIONS

COMPRENDRE TON SECTEUR

Le Conseil provincial du secteur des communications (CPSC) regroupe des membres en télécommunication, à la radio, la télévision, la presse écrite, la cinématographie et la postproduction. Le bureau du CPSC se réunit au moins 3 fois par année et tient un congrès avec toutes les sections locales tous les 2 ans. C'est lors de ces rencontres que les orientations du secteur sont décidées. Le CPSC favorise les échanges entre les sections locales, défend les intérêts des membres et veille à protéger les emplois face aux changements technologiques. Il offre également du soutien aux sections locales dans leurs négociations.

section locale: _____

RÔLE D'UN SYNDICAT

Le rôle d'un syndicat est de défendre les travailleuses et les travailleurs qu'il représente autant d'un point de vue individuel que collectif.

- Défense collective des droits
- Défense individuelle des droits
- Représentation politique
- Rapport de force avec l'employeur

Le pouvoir du syndicat réside dans la force du nombre!

ÉVÈNEMENTS CLÉS

Consultation jeunesse du SCFP Québec, à tous les deux ans en automne
Événement éducatif pour les jeunes et par les jeunes avec des thématiques

Camp des jeunes FTQ, à toutes les années en septembre
Événement avec un thème différent chaque année. Moments d'apprentissage.

Congrès du SCFP-Québec, à tous les deux ans au printemps
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements du SCFP-Québec

Congrès de ton secteur, à tous les deux ans
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements de ton secteur

Formations pour entamer ton implication:

- Mon syndicat
- Le/la délégué-e social-e

LEXIQUE SYNDICAL

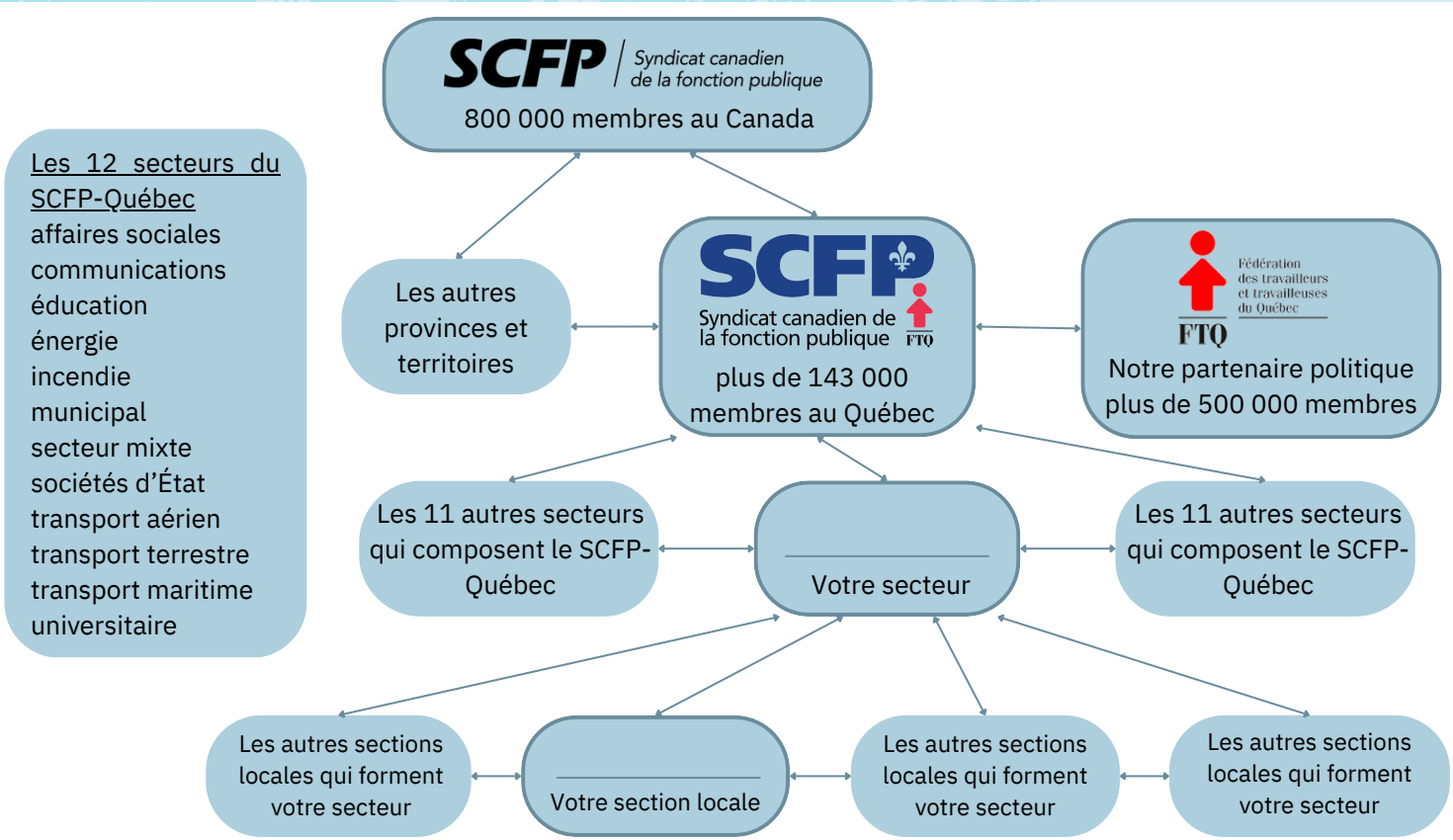
Délégué.e : responsable syndical représentant un groupe particulier de membres dans une section locale

Grief : plainte portée contre l'employeur relativement à une présumée violation de la convention collective ou une injustice présumée

Section locale : unité de base de l'organisation syndicale dans le lieu de travail

Tiré de : SCFP. (2001, 8 février). *Terminologie syndicale*. SCFP. <https://scfp.ca/terminologie-syndicale>





COMMENT T'IMPLIQUER

Voici des étapes simples pour commencer selon le niveau d'engagement que tu souhaites et le type d'interactions qui te conviennent:



NIVEAU 1

Pour entrer en contact, tu peux :

- Passer au bureau syndical, envoyer un courriel ou appeler
- Rejoindre le groupe sur les réseaux sociaux (si existant)
- Consulter le site internet du syndicat (si existant)



NIVEAU 2

Pour t'impliquer, tu peux :

- Participer aux assemblées syndicales
- Rencontrer ta personne représentante ou déléguée syndicale
- Rejoindre un comité
- Offrir ton aide pour l'organisation d'événements syndicaux
- Lire ta convention collective
- Lire les statuts et règlements
- Participer à des événements clés



Ceci est un aide-mémoire condensé comme ta feuille pour ton examen de maths au secondaire. Pour en apprendre davantage sur chaque sujet, direction Linktree!